



Approuvé par l'Agora le 11 août 2021

*DEMANDE D'AVIS OFFICIEL DE LA COMMISSION SANTÉ ET DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS SUR UNE
PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT LA MISE EN PLACE D'UNE*

CONFÉRENCE INTER- MINISTÉRIELLE JEUNESSE

*CHARGÉE D'ÉLABORER UN PLAN DE SOUTIEN AUX JEUNES TOUCHÉS PAR
LA CRISE DU COVID-19.*

POINTS ABORDÉS DANS L'AVIS

CONTEXTE

DÉVELOPPEMENT DE L'AVIS

- Dépasser les circonstances
- Transcender le cadre de la pandémie
- Pour, mais aussi par et avec les jeunes

PLAIDOYER

CONTEXTE



Le 16 juin dernier, le Forum des Jeunes était sollicité par la Commission de la Santé et de l'Égalité des chances de la Chambre des représentants pour rendre un Avis suite au dépôt, par Mme S. Rohonyi et M. F. De Smet d'une proposition de résolution "visant la mise en place d'une Conférence interministérielle Jeunesse chargée d'élaborer un plan de soutien aux jeunes touchés par la crise du COVID-19".

Le Forum salue la volonté de mettre en place une Conférence interministérielle (CIM) consacrée à la jeunesse.

Il considère cependant que bien que cette CIM post-Covid soit nécessaire, elle ne doit être qu'un premier jalon dans l'édification d'une réelle Stratégie Jeunesse sur le long terme. En effet, sur bien des points, la pandémie n'a fait qu'exacerber des difficultés préexistantes, comme, par exemple, les problèmes inhérents à la formation des jeunes et à leur emploi, au respect des libertés individuelles, à la précarité, à l'accès à l'espace public...

Malgré tout, la pandémie pourrait avoir ceci de positif qu'elle serait un tremplin, une opportunité pour l'édification d'une réelle Stratégie Jeunesse sur le long terme. À l'initiative du Forum des Jeunes, une soixantaine d'associations avaient déjà demandé, dans une carte blanche de janvier dernier¹, que des travaux relatifs à cette Stratégie Jeunesse soient lancés de toute urgence, en associant toutes les parties prenantes en lien avec la jeunesse, l'ensemble des niveaux de pouvoir belges et les jeunes bien évidemment.

Cette demande du Forum est ancienne : dès 2018, un Avis officiel² appelait les femmes et hommes politiques à s'atteler à la réalisation d'une Stratégie Jeunesse transversale et interdisciplinaire élaborée avec les jeunes et pour les jeunes. Les Youth Goals³, créés par des jeunes et insérés dans la Stratégie de l'Union européenne (UE) en faveur de la jeunesse, pourraient servir de points d'ancrage pour la construction et l'évaluation de cette stratégie.

En FWB, des initiatives politiques ont déjà été prises entre 2010 et 2013 ("Plan Jeunesse" d'Evelyne Huytebroeck) et en 2015, lorsque la ministre de la Jeunesse de l'époque, Isabelle Simonis, a présenté au Gouvernement de la Fédération une note d'orientation jeunesse en quatre axes et trente propositions⁴. Cependant, aucune de ces tentatives n'a abouti à une Stratégie Jeunesse réellement efficiente.

Par ailleurs, dans le cadre de la rédaction de la déclaration de politique communautaire (DPC) en 2019, le Forum a plaidé auprès des politiques pour qu'une CIM jeunesse soit organisée: son impact n'a pas été négligeable puisque son plaidoyer a été repris tel quel dans la DPC⁵. La ministre de la Jeunesse, Valérie Glatigny, a quant à elle annoncé la tenue d'une CIM jeunesse à l'automne 2021 dont les contours restent à préciser.

1. <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2021/02/Carte-blanche-Strat%C3%A9gie-Jeunesse-Cosignataires.pdf>

2. <https://conseildela jeunesse.be/wp-content/uploads/2019/02/Conseil-de-la-Jeunesse-Avis-Strategie-Jeunesse-livret.pdf>

3. https://europa.eu/youth/strategy/european-youth-goals_fr

4. I. SIMONIS, Projet de note d'orientation stratégique 2014 -2019: <https://slideplayer.fr/slide/14168304/>

5. Déclaration de politique de la Communauté française 2019-2024, chapitre 6 - jeunesse, page 30.

On peut rappeler enfin que de nombreux pays et régions de l'Union européenne (Écosse, Croatie, Roumanie et Slovénie par exemple) disposent d'une Stratégie Jeunesse. L'UE encourage d'ailleurs l'élaboration de ces Stratégies. En Belgique, les Communautés flamande et germanophone en disposent d'ailleurs déjà.

L'analyse de la proposition de résolution qui suit repose donc sur une réflexion à long terme du Forum, étayée par un Avis officiel et d'autres textes, dont notamment les apports du Festival de la Démocratie organisé par le Forum des Jeunes en novembre 2020⁶, dans le cadre du Dialogue jeunesse européen. L'un des enseignements de ce Festival auquel de nombreux jeunes ont participé était que, pour donner une nouvelle dynamique à la démocratie représentative, il était essentiel que les jeunes puissent participer aux processus de réflexion et de décision pour les questions qui les concernent. Dans le rapport final de Get Up Wallonia, ce constat est d'ailleurs partagé puisqu'il souligne *"la limite d'un modèle de gouvernance insuffisamment attentif aux demandes de participation des groupes les plus dynamiques de la population, et particulièrement des jeunes"*⁷. L'élaboration d'une Stratégie Jeunesse avec des jeunes serait donc un signal fort envoyé par les politiques.

L'argumentaire qui suit vise trois objectifs : mettre en lumière les éléments de la résolution qui paraissent trop circonstanciels, trop liés à l'actualité du Covid ; souligner les points qui, précisément, invitent à une approche globale qui devrait s'inscrire dans une stratégie à plus long terme ; et enfin élargir le propos en insistant sur la nécessité de considérer les jeunes comme des partenaires à part entière et de communiquer avec elles et eux selon des codes adaptés.



ÉCOUTER



SE RASSEMBLER



AGIR

6. <https://www.dialoguejeunesse.be/wp-content/uploads/2021/05/Festival-de-la-d%C3%A9mocratie-r%C3%A9sultats.pdf>

7. Gouvernement wallon : Rapport "Get Up Wallonia", avril 2021, page 22. : <https://gouvernement.wallonie.be/files/%255BRapport%255D%20-%20Get%20up%20Wallonia%20-%20Rapport%20du%20conseil%20strate%cc%81gique%20au%20Gouvernement%20wallon.pdf>

DÉVELOPPEMENT DE L'AVIS

DÉPASSER LES CIRCONSTANCES

Avec l'objectif de ne pas se limiter à la crise sanitaire et afin de convaincre de la nécessité de pérenniser les travaux d'une future CIM, le Forum des Jeunes propose quelques modifications à la proposition de résolution.

Dans un premier temps, le Forum propose de ne pas limiter le titre de la proposition à la pandémie, et de manière générale, de ne pas borner la proposition à des compétences liées à la pandémie. Cela permettrait des mesures structurelles pour un effet durable.

Par ailleurs, le titre fait également référence aux "jeunes". Le Forum s'interroge sur la tranche d'âge qui est précisément visée. En effet, il n'existe pas de définition universelle de la jeunesse. La Fédération Wallonie-Bruxelles considère comme "jeune" toute personne âgée entre 3 et 35 ans. Dans la proposition cependant, il apparaît entre les lignes qu'il s'agit des jeunes de 18 à 25 ans: l'exposé des motifs s'appuie de manière prépondérante sur des données visant des 18-25 ans, ou récoltées par des organisations s'adressant à des 18-25 ans : ULB, FEF, représentant.e-s du monde académique, ULiège et Service Citoyen. Par contre, il est question ailleurs des Droits de l'enfant qui concernent eux les 0-18 ans⁸. Il n'est d'autre part jamais question explicitement des jeunes les plus âgé.e-s (25-30 ans). Selon son décret, le Forum des Jeunes porte la voix des 16-30 ans, mais globalement, il estime qu'il ne saurait être question d'apporter des solutions aux problèmes des jeunes, avec ou sans une considération propre pour la pandémie, si la jeunesse dans sa globalité et sa diversité n'est pas prise en compte. Ainsi, par exemple, même s'il est important pour le Forum des Jeunes de s'intéresser à la thématique de l'emploi, comme le signale la proposition de résolution (3e demande au Gouvernement fédéral), il ne faudrait pas que cela devienne une préoccupation exclusive de la CIM au détriment d'autres problématiques touchant d'autres tranches d'âge.

Même si le flou concernant la définition de la jeunesse est sans doute imputable à la complexité institutionnelle du pays, il est donc nécessaire de clarifier la proposition de résolution sur cette question: n'est-ce pas toute la jeunesse qui a été impactée par la crise ?

Par ailleurs, au point 4 des demandes au Gouvernement fédéral, la présence des organisations et fédérations représentant les jeunes et étudiant.e-s ou de pédopsychiatres et professionnel-le-s de la santé mentale ne devrait pas être limitée aux travaux du Groupe d'Experts de stratégie de crise pour le COVID-19, mais devrait se pérenniser lorsqu'il s'agit de prendre des décisions influençant la santé mentale des jeunes.

L'appel à "tenir compte de l'état d'avancement de la campagne de vaccination lors de l'élaboration des mesures sanitaires touchant les jeunes" (point 5) interroge le Forum sur le sens et les conséquences de cette proposition.

La solidarité envers les aîné.e-s et les personnes les plus vulnérables est une valeur clé du Forum des Jeunes qui souhaite simplement que les jeunes puissent prendre des décisions éclairées sur les sujets liés à la pandémie, notamment sur la vaccination. Il ne pourrait cependant être question de lier les assouplissements des mesures sanitaires à un quelconque taux de vaccination chez les jeunes.

Ainsi, au-delà d'une communication orientée jeunes (d'ailleurs mentionnée dans la proposition de résolution), la cocréation des mesures sanitaires avec les jeunes est indispensable, notamment afin d'assurer l'adhésion à celles-ci. Une fois encore, au-delà du contexte épidémique, c'est une réflexion globale sur la place des jeunes dans l'élaboration des mesures qui les concernent qui s'impose.

8. On notera en passant que s'il existe une Convention internationale des Droits de l'Enfant, il n'existe pas d'équivalent pour les droits des jeunes, alors que ceux-ci, par bien des aspects de leur existence, ont des réalités différentes de celles des enfants mais aussi de celles des plus de trente ans. Un projet à venir du Forum des Jeunes se penchera très prochainement sur cette question.

En ce qui concerne le point 7 de la proposition de résolution, le Forum des Jeunes estime qu'il n'est plus temps de "déterminer l'impact des mesures sanitaires sur la santé mentale des jeunes", mais de prendre en considération les conséquences qui ont d'ores et déjà été relevées et d'agir de manière adéquate. Pour ce faire, il propose de mettre en place des mécanismes de suivi de l'impact identifié sur base de données quantitatives et qualitatives, et d'implémenter des mesures de soutien.

Parmi les 11 Youth Goals, le cinquième, *Santé mentale et bien-être*, qui est décliné en 7 objectifs concrets et précis, pourrait être utilisé comme base pour construire une grille d'analyse destinée à évaluer continuellement l'impact à plus long terme de la crise sanitaire sur les jeunes.

Par ailleurs, et pour s'assurer une approche pluridisciplinaire, il conviendrait de systématiser les analyses d'impact des décisions prises en matière de jeunesse comme c'est par exemple le cas avec les outils mesurant l'égalité des femmes et des hommes (Test Genre de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁹).

TRANSCENDER LE CADRE DE LA PANDÉMIE

Dépasser une perspective délimitée par la pandémie n'est cependant pas la seule étape à franchir si on veut élargir les préoccupations de la CIM. Le point 2 de la proposition de résolution laisse incidemment apparaître cette possibilité lorsqu'elle demande de "développer des initiatives soutenant le bien-être mental ainsi que la situation sociale, financière, professionnelle et scolaire des jeunes".

Dès lors, le Forum propose de ne pas définir trop explicitement la composition de la CIM afin de laisser la porte ouverte à la participation de collègues ministres ayant pour compétences des thématiques pertinentes au besoin. Ainsi, nous suggérons la formulation suivante : "de convoquer d'urgence une Conférence interministérielle Jeunesse réunissant sans s'y limiter...". Les compétences invoquées ne répondent en effet pas systématiquement à l'ensemble des besoins des jeunes et des problématiques qu'ils/elles vivent. Il serait donc dommage que certaines personnes se voient laissées sur le bord de la route, surtout si on veut véritablement saisir l'ampleur des problématiques liées ou non à la pandémie.

Par ailleurs, si des mesures de suivi sont mises en place, comme évoqué ci-dessus, il faut que celles-ci puissent guider les décisions des différent·e·s ministres compétent·e·s pour réellement s'attaquer à toutes ces préoccupations, et donc aux préoccupations des jeunes. Cela ne peut être réalisé que si la CIM se coordonne sur plusieurs fronts, autant au niveau des entités fédérées qu'au niveau de ses ministres. Il faut donc que l'analyse se porte sur toutes les décisions qui affectent les jeunes.

Comme suggéré dans l'introduction, le Forum propose aussi que la CIM utilise, comme clé de vôûte, les Youth Goals (objectifs jeunesse) tels qu'établis par l'UE, afin de garantir la coopération, la transversalité et l'adéquation avec les besoins des jeunes. Ceux-ci permettront d'inclure les jeunes dans leur globalité et de manière durable aux réflexions et actions de la CIM afin d'apporter des solutions, mais surtout des solutions qui soient inclusives.

Enfin, le Forum soutient tout projet qui vise à faire des jeunes des citoyen·ne·s responsables actif·ve·s critiques et solidaires (CRACS). Cependant, le Service Citoyen devrait faire l'objet d'une proposition de résolution à part entière. En l'état, l'article 8 du texte déposé par DéFi n'entretient pas de lien direct avec la création d'une CIM Jeunesse.

9. <https://genre.cfwb.be/outils/test-genre/>

POUR, MAIS AUSSI PAR ET AVEC LES JEUNES

Une CIM qui traite de la thématique de la jeunesse avec une approche inclusive, sans se limiter aux problèmes posés ou accentués par la pandémie est déjà une très belle avancée. Reste maintenant à éclairer le point de la participation à cette CIM et de la nature de la relation qu'elle entretiendrait avec d'autres organes.

Dans la proposition de résolution figure cet extrait : "Si le droit à la participation peut être complexe à mettre en œuvre et ne se concrétise pas facilement dans l'urgence, il est a minima essentiel que des experts du secteur des droits de l'enfant soient associés aux processus de prises de décisions afin que celles-ci tiennent compte de l'intérêt supérieur des jeunes". Cette proposition entraîne deux réflexions. D'une part, en se référant aux Droits de l'enfant, elle repose la question de la définition du terme "jeune". D'autre part, s'il est louable de vouloir faire intervenir des professionnel-le-s de terrain, soulignons surtout que la meilleure manière de savoir ce dont les jeunes ont besoin, c'est avant tout de leur demander et d'écouter ce qu'ils et elles ont à dire. Cette CIM ne devrait reculer devant rien pour mobiliser les jeunes à participer à la rédaction de leur futur.

À cette fin le Forum suggère :

- 1** de convier régulièrement aux travaux de la CIM les organes de représentation des jeunes ;
- 2** d'assurer au sein des travaux de la CIM, une démarche inclusive vis-à-vis de jeunes en fonction du genre, de jeunes racisé·e·s, non-valides, précarisé·e·s, LGBTQI+, de milieux socio-économiques différents, de confessions différentes... Le Forum tient à ce que la CIM apporte une approche résolument intersectionnelle. En d'autres termes, visibiliser toute la diversité de la jeunesse belge. La CIM peut se baser sur les Youth Goals #4, #8 et #9 pour remplir cet objectif ;
- 3** d'imaginer pour la CIM un mode de fonctionnement permettant aussi aux jeunes de s'exprimer sur ces thématiques et d'émettre des propositions, dans un processus de co-construction plutôt qu'un processus de prescription vis-à-vis de la jeunesse ;
- 4** de clarifier les rapports entre la CIM et le GEMS (en lien avec le Covid) et réfléchir à sa pertinence dans le cadre de débats en commission (pour dépasser le Covid).

Par ailleurs, il nous semble important que la communication de la CIM soit adaptée aux jeunes, comme le suggère la proposition en son article 6: mais bien plus que le langage, c'est tout l'habitus qu'il faut revoir. Il existe de nombreuses CIM dont les citoyen-ne-s n'ont jamais entendu parler et comme les travaux du Forum des Jeunes l'ont montré lors de son Festival de la Démocratie, la question la plus problématique reste celle de l'accès aux institutions. De par leur notoriété et leur image, les mots "parlement", "commission", "conférence" et "ministre" sont vecteurs d'un sens qui n'affecte pas tou-te-s les jeunes de la même manière¹⁰. Le changement ne doit donc pas simplement se faire dans le langage utilisé mais aussi dans les codes : adopter les codes des jeunes, quitte à passer par des relais, plutôt que de communiquer avec ses codes à soi est un point d'attention que le Forum souhaite soulever.

10. Certains travaux pertinents à lire donnent plus d'informations à ce sujet :

- [Dutoya, V. & Hayat, S. \(2016\). Prétendre représenter: La construction sociale de la représentation politique. Revue française de science politique, 66, 7-25. https://doi.org/10.3917/rfsp.661.0007](https://doi.org/10.3917/rfsp.661.0007)
- [Talpin, J. \(2016\). La représentation comme performance: Le travail d'incarnation des classes populaires au sein de deux organisations communautaires à Los Angeles, USA. Revue française de science politique, 66, 91-115. https://doi.org/10.3917/rfsp.661.0091](https://doi.org/10.3917/rfsp.661.0091)
- [Badouard, R. & Malherbe, M. \(2015\). La communication des institutions européennes sur Internet : vingt ans d'expérimentation politique. Communication & langages, 183, 31-58. https://doi.org/10.4074/S0336150015011047](https://doi.org/10.4074/S0336150015011047)



Le Forum des Jeunes se réjouit de la proposition de DéFi. Il appelle cependant à un élargissement de la vision et demande une approche résolument holistique des problématiques qui concernent la jeunesse.

LE FORUM DES JEUNES DEMANDE :



La mise en place rapide d'une CIM ayant pour objectif non seulement la relance post-Covid, mais aussi la prise en compte de l'ensemble des problématiques jeunesse, permettant la mise en place d'une Stratégie/Plan Jeunesse, sur le long terme ;



La pérennisation de cette CIM et son ouverture à l'ensemble des ministres concerné-e-s ;



La mise en place de mécanismes participatifs dotés de deux principes majeurs : l'inclusion tant des organismes de représentation des jeunes, que des jeunes non organisé-e-s ;



Une communication des travaux et des décisions de la CIM orientée "jeunes" ;



Une construction des travaux et leur évaluation par le recours aux Youth Goals de l'UE.